

Barthélemy Buyer a pris à l'établissement de l'imprimerie à Lyon une part qui n'est pas exactement connue et dont nous avons parlé précédemment. La ou les premières presses de Guillaume Le Roy ont été montées dans la maison et vraisemblablement par l'ordre de Buyer et les premiers livres ont été imprimés aux frais de celui-ci. Que Buyer ait été ou non l'associé de Le Roy sous une forme quelconque, cela importe peu. Il a été le principal, peut-être l'unique auteur de l'introduction de l'imprimerie à Lyon; il a pris à sa charge les premières dépenses; il a protégé, patronné le premier ou les premiers imprimeurs. Il a eu d'étroits rapports avec Guillaume Le Roy de 1473 à 1479 ou même jusqu'en 1481. Après s'être séparé de Le Roy, il a remis la conduite de l'atelier soit à Nicolas Philippe (5) soit à Jacques Buyer et à Nicolas Philippe. Il a fait imprimer jusqu'à sa mort, en 1483.

Barthélemy Buyer, tout en n'ayant jamais exercé le métier d'imprimeur, a pris la qualité d'imprimeur dans cinq ouvrages. Il est possible qu'il l'ait fait soit par satisfaction d'amour-propre, soit en vue de quelque responsabilité de librairie ou d'un droit de propriété.

Voici quels sont ces ouvrages : En 1476, *la Légende dorée... dicte la vie des saintz* (6); en 1477, *le Miroir*

---

d'une transcription inexacte, « marchant de draps » dans le texte donné par Péricaud (*Bibliographie*, 1859, p. 22).

(5) Mlle Pellechet a fait la remarque que les caractères du *Lectura super digestum novum* de Barthélemy Buyer de 1482 paraissent être ceux employés par Philippe pour ses premiers travaux à Lyon (*Incunables de Lyon*, 1893).

(6) « Imprimée en ladicte ville de lyon par bartholomieu buyer... le dix et huitieme iour d'apvril mil quatre cens septante et six. »